

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00366

Numéro SIREN : 527 823 769

Nom ou dénomination : AJC DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2019 sous le numéro de dépôt 3037

SARL AJC DISTRIBUTION

140 impasse Sophie Germain

ZA La Lande de Pucy

50380 ST PAIR SUR MER

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	2
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	3 à 6
- <i>Bilan actif-passif</i>	7 et 8
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	9 à 12
- <i>Tableau de financement</i>	13 et 14
- <i>Analyse de votre entreprise</i>	15
- <i>Annexe</i>	16 à 23
- <i>Liasse 2065</i>	24 et 25
- <i>Liasses 2050 à 2059-F</i>	26 à 45
- <i>Liasse 2067</i>	46

FIDORG NORMANDIE

63 Boulevard Mauger

14800 DEAUVILLE

02 31 14 62 00

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL AJC DISTRIBUTION
140 impasse Sophie Germain
ZA La Lande de Pucy
50380 ST PAIR SUR MER

relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Nous formulons des observations sur les points suivants susceptibles d'affecter la cohérence et la vraisemblance des comptes :

L'évaluation du fonds de commerce a été déterminée par le dirigeant à 950 K€ l'exercice précédent. Nous avons une incertitude quant au montant de la dépréciation retenue (226K€) qui peut se révéler insuffisante ; cette incertitude est susceptible d'être significative.

Les dotations aux amortissements de l'exercice 2018 ont pour effet de ramener la valeur du fonds de commerce à 872 k€ à l'actif au 31/12/2018.

Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 701 191 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	5 737 559 Euros
- Résultat net comptable,	9 058 Euros

Fait à DEAUVILLE
Le

Pour SAS FIDORG NORMANDIE
Vincent ABRAHAM, Expert comptable

SARL AJC DISTRIBUTION

140 impasse Sophie Germain
ZA La Lande de Pucy
50380 ST PAIR SUR MER

COMPTES ANNUELS

FIDORG NORMANDIE

63 Boulevard Mauger

14800 DEAUVILLE

02 31 14 62 00

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		% CA	Exercice N-1		% CA	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12		31/12/2017	12		Euros	%
Ventes marchandises + Production	5 737 559		100.00	5 957 512		100.00	-219 953	-3.69
+ Ventes de marchandises	5 728 451		100.00	5 953 319		100.00	-224 868	-3.78
- Coût d'achat des marchandises vendues	4 682 794		81.75	4 947 170		83.10	-264 376	-5.34
Marge commerciale	1 045 657		18.25	1 006 149		16.90	39 508	3.93
+ Production vendue	9 108		100.00	4 193		100.00	4 915	117.20
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice	9 108		100.00	4 193		100.00	4 915	117.20
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
Marge brute de production	9 108		100.00	4 193		100.00	4 915	117.20
Marge brute globale	1 054 765		18.38	1 010 343		16.96	44 423	4.40
- Autres achats + charges externes	366 941		6.40	418 185		7.02	-51 243	-12.25
Valeur ajoutée	687 824		11.99	592 158		9.94	95 666	16.16
+ Subventions d'exploitation	1 567		0.03	140 000		2.35	-138 433	-98.88
- Impôts, taxes et versements assimilés	21 077		0.37	21 235		0.36	-158	-0.74
- Salaires du personnel	429 036		7.48	436 925		7.33	-7 890	-1.81
- Charges sociales du personnel	137 890		2.40	122 397		2.05	15 494	12.66
Excédent brut d'exploitation	101 387		1.77	151 601		2.54	-50 214	-33.12
+ Autres produits de gestion courante	2 263		0.04	385		0.01	1 878	487.84
- Autres charges de gestion courante	3 083		0.05	3 069		0.05	14	0.44
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	3 015		0.05	4 837		0.08	-1 822	-37.67
- Dotations aux amortissements	79 734		1.39	66 224		1.11	13 510	20.40
- Dotations aux provisions	6 826		0.12	8 198		0.14	-1 372	-16.74
Résultat d'exploitation	17 022		0.30	79 331		1.33	-62 309	-78.54
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers								
- Charges financières	12 077		0.21	10 193		0.17	1 884	18.48
Résultat courant	4 945		0.09	69 138		1.16	-64 193	-92.85
+ Produits exceptionnels	865		0.02	18 274		0.31	-17 409	-95.27
- Charges exceptionnelles	3 142		0.05	357 860		6.01	-354 718	-99.12
Résultat exceptionnel	-2 276		-0.04	-339 586		-5.70	337 310	99.33
- Impôt sur les bénéfices	-6 389		-0.11	-11 240		-0.19	4 851	43.16
- Participation des salariés								
Résultat NET	9 058		0.16	-259 208		-4.35	268 266	103.49

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	5 737 558.84	100.00	5 957 512.21	100.00	-219 953.37	-3.69
VENTES DE MARCHANDISES	5 728 450.96	100.00	5 953 318.86	100.00	-224 867.90	-3.78
70710000 Ventes de marchandises 20%	59 353.02	1.04	67 825.88	1.14	-8 472.86	-12.49
70710020 Ventes magasin 5,50%	4 112 725.31	71.79	4 244 912.81	71.30	-132 187.50	-3.11
70710050 Ventes magasin 20%	1 552 193.11	27.10	1 636 154.54	27.48	-83 961.43	-5.13
70710070 Ventes magasin 10%	69.73	0.00	20.08	0.00	49.65	247.26
70720000 Ventes d'emballages exo	4 109.79	0.07	4 405.55	0.07	-295.76	-6.71
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	4 682 793.75	81.75	4 947 169.65	83.10	-264 375.90	-5.34
60370000 Variation stocks marchand	27 047.52	0.47	-6 398.24	-0.11	33 445.76	522.73
60700000 Remises exceptionnelles			-12 487.00	-0.21	12 487.00	100.00
60701000 Achats 5,50% marchandises	3 231 216.94	56.41	3 486 861.28	58.57	-255 644.34	-7.33
60702000 Achats 20% marchandise	1 137 263.86	19.85	1 245 481.13	20.92	-108 217.27	-8.69
60702200 Achats intracommunautaire	25 849.37	0.45	25 446.04	0.43	403.33	1.59
60704000 Achats exo marchandises	25 455.66	0.44	6 904.29	0.12	18 551.37	268.69
60705000 Achats emballages	-6 196.04	-0.11	-3 799.38	-0.06	-2 396.66	-63.08
60707000 Achats non soumis	68.32	0.00	17.00	0.00	51.32	301.88
60870000 Frais acces 20% /march	264 305.12	4.61	282 671.53	4.75	-18 366.41	-6.50
60971000 Ristournes centrale	-21 623.00	-0.38	-76 987.00	-1.29	55 364.00	71.91
60971020 Rrr grands comptes	-594.00	-0.01	-540.00	-0.01	-54.00	-10.00
MARGE COMMERCIALE	1 045 657.21	18.25	1 006 149.21	16.90	39 508.00	3.93
PRODUCTION VENDUE	9 107.88	100.00	4 193.35	100.00	4 914.53	117.20
70300000 Ventes produits résiduels tax.			1 179.75	28.13	-1 179.75	NS
70311000 Vente déchets exo	539.46	5.92	65.60	1.56	473.86	722.35
70610050 Prestations 20% non ventilé	22 928.91	251.75	21 654.35	516.40	1 274.56	5.89
70810000 Participation publicitaire 20%	306.64	3.37			306.64	
70820000 Location congélateur	700.00	7.69			700.00	
70980000 Rrr accordées exo	-15 177.13	NS	-18 533.35	NS	3 356.22	18.11
70980020 Rrr accord/prod exo			-173.00	-4.13	173.00	100.00
70980200 Rrr accord 20%	-190.00	-2.09			-190.00	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	9 107.88	100.00	4 193.35	100.00	4 914.53	117.20
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	9 107.88	100.00	4 193.35	100.00	4 914.53	117.20
MARGE BRUTE GLOBALE	1 054 765.09	18.38	1 010 342.56	16.96	44 422.53	4.40
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	366 941.38	6.40	418 184.59	7.02	-51 243.21	-12.25
60611000 Electricité	27 978.19	0.49	34 955.24	0.59	-6 977.05	-19.96
60612000 Eau	228.44	0.00	1 138.23	0.02	-909.79	-79.93
60614000 Combustible chauffage			1 893.06	0.03	-1 893.06	NS
60615000 Carburant/lubrifiant	9 876.11	0.17	10 331.24	0.17	-455.13	-4.41
60630000 Ach.non stocké petit matériel	117.66	0.00	2 381.58	0.04	-2 263.92	-95.06
60631000 Mat. & petit outillage	129.75	0.00			129.75	
60632000 Vêtements de travail	107.00	0.00	1 232.90	0.02	-1 125.90	-91.32
60640000 Fournitures adm.	201.24	0.00	582.16	0.01	-380.92	-65.43
60650000 Consommables informatique	4 226.08	0.07	4 284.48	0.07	-58.40	-1.36
60681000 Mat cons fourn diverses	95.77	0.00	641.76	0.01	-545.99	-85.08
60682000 Mat cons pour magasin	230.00	0.00	126.00	0.00	104.00	82.54
60683000 Mat cons pour clients	1 600.36	0.03	1 323.68	0.02	276.68	20.90
60684000 Fourn.publicité étiquettes	162.99	0.00			162.99	
61311000 Location murs commerciaux	84 000.00	1.46	82 972.43	1.39	1 027.57	1.24

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	CA	31/12/2017 12	CA	Euros	%
61320000 Location local archives	500.00	0.01	500.00	0.01		
61322000 Loyer appartement			980.00	0.02	-980.00	NS
61351000 Location mat. exploitatio	187.70	0.00			187.70	
61352000 Location mat. bureau	264.00	0.00	264.00	0.00		
61354000 Location véhicules	14 668.50	0.26	16 334.49	0.27	-1 665.99	-10.20
61355000 Location appareil cartes banc.			285.94	0.00	-285.94	NS
61400000 Charg. locatives & coprop	3 329.00	0.06	10 643.17	0.18	-7 314.17	-68.72
61521000 Entretien terrain			390.00	0.01	-390.00	NS
61522000 Entretien construction			2 391.12	0.04	-2 391.12	NS
61523000 Entretien agencement	3 460.11	0.06	3 080.01	0.05	380.10	12.34
61524000 Entretien locaux	5 294.70	0.09	5 733.86	0.10	-439.16	-7.66
61525000 Enlèvement ordures	2 786.56	0.05	3 952.18	0.07	-1 165.62	-29.49
61551000 Ent. mat. exploitation	107.23	0.00	3 223.92	0.05	-3 116.69	-96.67
61552000 Entretien mat. bureau	238.32	0.00	74.07	0.00	164.25	221.75
61554000 Entretien véhicules	5 988.18	0.10	5 739.77	0.10	248.41	4.33
61555000 Entretien mat. frigo	1 648.52	0.03	1 073.96	0.02	574.56	53.50
61557000 Maintenance matériel contrat	3 924.19	0.07	2 497.38	0.04	1 426.81	57.13
61611000 Assurance tous risques	8 169.62	0.14	7 948.48	0.13	221.14	2.78
62113000 Personnel intérim	382.40	0.01	148.20	0.00	234.20	158.03
62261000 Honoraires compt. jurid.	13 924.94	0.24	13 767.55	0.23	157.39	1.14
62265000 Honoraires divers crt	8 654.91	0.15	4 456.17	0.07	4 198.74	94.22
62270000 Frais d'actes/contentieux	2 179.28	0.04	3 650.11	0.06	-1 470.83	-40.30
62281000 Redevances centrales	96 699.40	1.69	100 411.27	1.69	-3 711.87	-3.70
62283000 Redevances management	900.00	0.02	2 550.00	0.04	-1 650.00	-64.71
62291000 Honoraires gestion PEE	13.22	0.00	173.94	0.00	-160.72	-92.40
62294000 Honoraires études diverse	2 617.51	0.05	4 514.77	0.08	-1 897.26	-42.02
62310000 Annonces insertions publi			103.46	0.00	-103.46	NS
62330000 Cadeaux points rhinos solution	7 871.29	0.14	8 836.00	0.15	-964.71	-10.92
62341000 Cadeaux pub. inf. a 60€	2 851.72	0.05	6 632.96	0.11	-3 781.24	-57.01
62361000 Imprimé public. nationale	19 132.38	0.33	26 448.85	0.44	-7 316.47	-27.66
62371000 Publicité annonces	598.00	0.01	4 893.25	0.08	-4 295.25	-87.78
62375000 Pub.public.rel.publiques	650.00	0.01			650.00	
62380000 Dons aux oeuvres	10 648.11	0.19	12 561.78	0.21	-1 913.67	-15.23
62381000 Publicité sponsoring			300.00	0.01	-300.00	NS
62510000 Frais déplacement salarié			358.00	0.01	-358.00	NS
62511000 Frais déplacements	8 392.99	0.15	9 415.23	0.16	-1 022.24	-10.86
62611000 Affranchissements ptt	340.00	0.01	656.67	0.01	-316.67	-48.22
62612000 Téléphone	6 007.84	0.10	6 387.53	0.11	-379.69	-5.94
62751000 Commis.cartes bancaires	2 732.51	0.05	2 514.22	0.04	218.29	8.68
62752000 Frais de dossier crédit	150.00	0.00			150.00	
62780000 Autres services bancaires	2 674.66	0.05	2 154.07	0.04	520.59	24.17
62810000 Cotisations interfel			275.45	0.00	-275.45	NS
VALEUR AJOUTEE	687 823.71	11.99	592 157.97	9.94	95 665.74	16.16
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 566.67	0.03	140 000.00	2.35	-138 433.33	-98.88
74000000 Aides sur salaires	1 566.67	0.03			1 566.67	
74100000 Subvention génédís pae			30 000.00	0.50	-30 000.00	NS
74110000 Subvention génédís pao			110 000.00	1.85	-110 000.00	NS
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	21 076.81	0.37	21 234.89	0.36	-158.08	-0.74
63120000 Taxe d'apprentissage	2 497.11	0.04	2 432.83	0.04	64.28	2.64
63130000 Formation continue	2 292.93	0.04	2 193.84	0.04	99.09	4.52
63313500 Formations externes			-988.00	-0.02	988.00	100.00
63340000 Interfel	427.77	0.01	141.98	0.00	285.79	201.29

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	CA	31/12/2017 12	CA	Euros	%
63511000 Taxe cet cvae cfe	15 392.00	0.27	16 027.00	0.27	-635.00	-3.96
63725000 Taxe sur la publicité	191.00	0.00	264.00	0.00	-73.00	-27.65
63730000 Taxe enseigne			581.48	0.01	-581.48	NS
63780000 Carte grise véhicule			305.76	0.01	-305.76	NS
63781000 Taxe essieu	276.00	0.00	276.00	0.00		
SALAIRES DU PERSONNEL	429 035.69	7.48	436 925.31	7.33	-7 889.62	-1.81
64110000 Salaires bruts	367 199.73	6.40	357 779.54	6.01	9 420.19	2.63
64111000 Rémunération gérant	28 000.00	0.49	48 000.00	0.81	-20 000.00	-41.67
64111010 Salaires exceptionnel déménag			-8 240.00	-0.14	8 240.00	100.00
64111040 Cot. gérant madelin	8 195.77	0.14	7 508.51	0.13	687.26	9.15
64111050 Charges sociales rsi	27 614.00	0.48	25 024.00	0.42	2 590.00	10.35
64111051 Provision charges RSI Gérant	-7 496.00	-0.13			-7 496.00	
64111100 Salaires exceptionnels			-7 743.71	-0.13	7 743.71	100.00
64120000 Congés à payer	-1 784.59	-0.03	10 592.46	0.18	-12 377.05	NS
64140000 Indemnités déplacements	2 734.78	0.05	3 004.51	0.05	-269.73	-8.98
64145000 Indemnités rupt.conventionnel	4 572.00	0.08	1 000.00	0.02	3 572.00	357.20
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	137 890.46	2.40	122 396.57	2.05	15 493.89	12.66
64510000 Cotisations urssaf pole emploi	117 088.14	2.04	109 543.03	1.84	7 545.11	6.89
64511000 Cotis.soc/salaires exception.			-2 859.72	-0.05	2 859.72	100.00
64520000 Caisse mutuelle prévoyance	11 730.95	0.20	11 937.17	0.20	-206.22	-1.73
64530000 Cotisations retraites	21 855.24	0.38	20 930.07	0.35	925.17	4.42
64550000 Ch soc/prov. salaires non	-619.05	-0.01	4 466.27	0.07	-5 085.32	NS
64590000 Aide contrat de travail			-5 188.89	-0.09	5 188.89	100.00
64712000 Abondement pee	600.00	0.01	300.00	0.01	300.00	100.00
64750000 Médecine travail,pharma.	994.68	0.02	1 323.14	0.02	-328.46	-24.82
64780000 Titres restaurant	8 272.50	0.14	6 990.50	0.12	1 282.00	18.34
64910000 Crédit impôt cice	-22 032.00	-0.38	-25 045.00	-0.42	3 013.00	12.03
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	101 387.42	1.77	151 601.20	2.54	-50 213.78	-33.12
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 263.06	0.04	384.98	0.01	1 878.08	487.84
75800000 Prod. divers gestion courante	2 263.06	0.04	344.98	0.01	1 918.08	556.00
75831000 Ventes diverses			40.00	0.00	-40.00	NS
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 082.95	0.05	3 069.30	0.05	13.65	0.44
65160000 Redevance sacem	356.79	0.01	320.00	0.01	36.79	11.50
65400000 Pertes s/créances irrécou	1 494.74	0.03	700.57	0.01	794.17	113.36
65800000 Charges div. gestion courante	1 231.42	0.02	2 048.73	0.03	-817.31	-39.89
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	3 014.82	0.05	4 836.58	0.08	-1 821.76	-37.67
78150000 Reprise provision rsi	2 230.00	0.04	2 032.00	0.03	198.00	9.74
78174000 Reprise pro dép cré clt	784.82	0.01	486.34	0.01	298.48	61.37
79110000 Transf.charg.dons oeuvres			532.98	0.01	-532.98	NS
79141000 Remboursmeent CPAM			1 785.26	0.03	-1 785.26	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	79 734.45	1.39	66 224.35	1.11	13 510.10	20.40
68112000 Dotation aux amortissements	79 734.45	1.39	66 224.35	1.11	13 510.10	20.40

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2018 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2017 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 825.71	0.12	8 198.12	0.14	-1 372.41	-16.74
68150000 Dot.prov.charges gérant			2 230.00	0.04	-2 230.00	NS
68174000 Dot.prov.dépr.clients	6 825.71	0.12	5 968.12	0.10	857.59	14.37
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 022.19	0.30	79 330.99	1.33	-62 308.80	-78.54
CHARGES FINANCIERES	12 076.87	0.21	10 192.99	0.17	1 883.88	18.48
66110000 Intérêts emprunts	4 994.13	0.09	5 017.06	0.08	-22.93	-0.46
66150000 Intérêts comptes courants			386.19	0.01	-386.19	NS
66160000 Intérêts bancaires	6 905.01	0.12	4 262.80	0.07	2 642.21	61.98
66180000 Intérêts autres dettes	177.73	0.00	526.94	0.01	-349.21	-66.27
RESULTAT COURANT	4 945.32	0.09	69 138.00	1.16	-64 192.68	-92.85
PRODUITS EXCEPTIONNELS	865.12	0.02	18 273.74	0.31	-17 408.62	-95.27
77100000 Produit exceptionnel	182.92	0.00	1 072.08	0.02	-889.16	-82.94
77110000 Cession matériel non immobilis			10 711.66	0.18	-10 711.66	NS
77520000 Cession immo corprelles	682.20	0.01	6 000.00	0.10	-5 317.80	-88.63
77560000 Cession immo financière			490.00	0.01	-490.00	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 141.50	0.05	357 859.92	6.01	-354 718.42	-99.12
67100000 Charges exceptionnelles	1 235.30	0.02			1 235.30	
67110000 Charges except.nouveau magasin			86 539.40	1.45	-86 539.40	NS
67120000 Pénalités amendes(n.déd)	1 224.00	0.02			1 224.00	
67520000 Val compt éléments actif	682.20	0.01	44 264.37	0.74	-43 582.17	-98.46
67560000 Cession immo financières			490.00	0.01	-490.00	NS
68720000 Provision dépr.fonds commerce			226 566.15	3.80	-226 566.15	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 276.38	-0.04	-339 586.18	-5.70	337 309.80	99.33
IMPOT SUR LES BENEFICES	-6 389.00	-0.11	-11 240.00	-0.19	4 851.00	43.16
69500000 Impôts sur les bénéfices	-6 389.00	-0.11	-7 537.00	-0.13	1 148.00	15.23
69900000 Prod.report en arrière déficit			-3 703.00	-0.06	3 703.00	100.00
RESULTAT NET	9 057.94	0.16	-259 208.18	-4.35	268 266.12	103.49

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	585 000	226 566	358 434	358 434		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	178 029	81 546	96 482	116 497	-20 014	-17.18
	Autres immobilisations corporelles	527 334	110 090	417 243	475 068	-57 825	-12.17
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				682	-682	-100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	90		90	90		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	21 333		21 333	21 333		
	Total II	1 311 785	418 203	893 582	972 104	-78 522	-8.08
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	409 356		409 356	436 403	-27 048	-6.20
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	224 787	23 545	201 242	154 165	47 077	30.54
	Autres créances	141 670		141 670	135 389	6 281	4.64
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	45 333		45 333	76 389	-31 056	-40.65
	Charges constatées d'avance (3)	10 008		10 008	2 247	7 760	345.30
	Total III	831 153	23 545	807 608	804 593	3 015	0.37
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 142 939	441 748	1 701 191	1 776 697	-75 506	-4.25

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

21 333

FIDORG NORMANDIE

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 229 700) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	229 700		229 700			
	Réserves						
	Réserve légale	22 970		22 970			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 608		260 816		-259 208	-99.38
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 058		-259 208		268 266	103.49
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	263 336		254 278		9 058	3.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			2 230		-2 230	-100.00
	Total III			2 230		-2 230	-100.00
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	477 121		570 833		-93 712	-16.42
	Concours bancaires courants	276 245		187 594		88 651	47.26
	Emprunts et dettes financières diverses	12 671		26 181		-13 510	-51.60
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	586 327		651 393		-65 067	-9.99
	Dettes fiscales et sociales	83 420		83 578		-158	-0.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 592				1 592	
	Autres dettes	479		609		-130	-21.36
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 437 855		1 520 189		-82 334	-5.42
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 701 191		1 776 697		-75 506	-4.25

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 054 027

1 043 234

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	358	433.85	358	433.85		
20700000 Fonds commercial	585	000.00	585	000.00		
29070000 Prov.dépréciat.fonds commerce	-226	566.15	-226	566.15		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	96	482.44	116	496.74	-20	014.30
21540000 Matériel et outillage	178	028.74	176	133.74	1	895.00
28154000 Amort.matériel et outillage	-81	546.30	-59	637.00	-21	909.30
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	417	243.26	475	068.41	-57	825.15
21810000 Agencts et installations	496	496.28	496	496.28		
21820000 Matériel de transport	24	199.39	24	199.39		
21830000 Matériel de bureau	6	637.87	6	637.87		
28181000 Amort.agencements	-88	703.00	-38	766.00	-49	937.00
28182000 Amort.mat.de transport	-15	983.13	-10	062.13	-5	921.00
28183000 Amort.mat.bureau informat	-5	404.15	-3	437.00	-1	967.15
AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES			682.	20	-682.	20
23800000 Avances s/immo corporelle			682.	20	-682.	20
AUTRES PARTICIPATIONS	90.	00	90.	00		
26100000 Parts sociales banque	90.	00	90.	00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21	332.88	21	332.88		
27510000 Dépôts et caution versés	182.	88	182.	88		
27511100 Caution station géant	150.	00	150.	00		
27511200 Dépôt garantie loyer	21	000.00	21	000.00		
Total II	893	582.43	972	104.08	-78	521.65
MARCHANDISES	409	355.56	436	403.08	-27	047.52
37750000 Stocks fin d'exercice	409	355.56	436	403.08	-27	047.52
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	201	241.93	154	164.70	47	077.23
41100000 Clients	196	137.19	150	141.60	45	995.59
41600000 Clients douteux	28	649.93	21	527.40	7	122.53
49100000 Prov.dépr.comptes clients	-23	545.19	-17	504.30	-6	040.89
AUTRES CREANCES	141	669.92	135	388.99	6	280.93
40112000 Fournisseur à régulariser	49	687.22			49	687.22
40980000 Fournis avoirs à recevoir	16	903.49	53	602.00	-36	698.51
40981000 Rrr Loyers	2	400.00			2	400.00
42511000 Personnel avances et acomptes		400.00				400.00
44400000 Etat impôt société	41	717.00	50	857.00	-9	140.00
44410000 Carry back année 2017	3	703.00	3	703.00		
44560000 Tva déductible sur achats	5	262.38	11	279.35	-6	016.97
44562000 Tva sur immobilisations				179.32	-179.	32
44586000 Tva sur fact.non parvenue	18	423.30	9	929.78	8	493.52
46200000 Créance cession immo.	1	200.00	3	000.00	-1	800.00
46700000 Bons de réductions sogec		27.95		26.90		1.05
46714000 Bons de réduct.interdis	1	351.58	1	746.64	-395.	06
46721000 Ristournes grand compte total		594.00		1 065.00	-471.	00

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
DISPONIBILITES		45 333.07	76 388.62	-31 055.55	-40.65
51200000	Paiement en attente d'aff	18 550.44		18 550.44	
53000000	Caisse	7 947.29	69 825.82	-61 878.53	-88.62
58000000	Remise chq especes virt prel	18 835.34	6 562.80	12 272.54	187.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		10 007.69	2 247.38	7 760.31	345.30
48600000	Charges constatées avance	10 007.69	2 247.38	7 760.31	345.30
Total III		807 608.17	804 592.77	3 015.40	0.37
TOTAL GENERAL		1 701 190.60	1 776 696.85	-75 506.25	-4.25

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAL		229 700.00		229 700.00		
10130000 Capital appelé versé		229 700.00		229 700.00		
RESERVE LEGALE		22 970.00		22 970.00		
10610000 Réserves légales		22 970.00		22 970.00		
REPORT A NOUVEAU		1 608.04		260 816.22	-259 208.18	-99.38
11000000 Report à nouveau		1 608.04		260 816.22	-259 208.18	-99.38
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		9 057.94		-259 208.18	268 266.12	103.49
Total I		263 335.98		254 278.04	9 057.94	3.56
PROVISIONS POUR CHARGES				2 230.00	-2 230.00	-100.00
15800000 Prov.charg.sociale gérant				2 230.00	-2 230.00	NS
Total III				2 230.00	-2 230.00	-100.00
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		477 120.81		570 833.12	-93 712.31	-16.42
16411200 Emp.cm clio 3.650 €		1 022.54		2 240.73	-1 218.19	-54.37
16411300 Emp.crédit mutuel 240 ke		198 183.06		231 672.11	-33 489.05	-14.46
16411400 Emp.bnp 13.5 ke 07/17 - 06/21		8 479.92		11 832.24	-3 352.32	-28.33
16415200 Emp.bnp 360 ke 78 mois		269 269.67		323 836.61	-54 566.94	-16.85
16417000 Déblocage prêt				1 050.94	-1 050.94	NS
16884000 Intérêts courus emprunts		165.62		200.49	-34.87	-17.39
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		276 245.23		187 594.08	88 651.15	47.26
51200000 Paiement en attente d'aff				91 763.81	-91 763.81	NS
51212100 Bnp		171 408.87		15 591.58	155 817.29	999.37
51214100 Crédit mutuel		102 515.95		79 074.97	23 440.98	29.64
51810000 Intérêts courus à payer		2 320.41		1 163.72	1 156.69	99.40
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		12 670.89		26 180.89	-13 510.00	-51.60
45110000 C/ct sarl lcja		11 125.21		23 125.21	-12 000.00	-51.89
45181000 C/ct groupe intérêts à payer		386.19		386.19		
45510000 C/ct AVRIN Franck		431.41		1 941.41	-1 510.00	-77.78
45581000 C/ct intérêts à payer		728.08		728.08		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		586 326.95		651 393.47	-65 066.52	-9.99
40111000 Fournisseurs collectifs		440 707.02		560 559.67	-119 852.65	-21.38
40810000 Fournis factures non parv		145 619.93		90 833.80	54 786.13	60.31
DETTES FISCALES ET SOCIALES		83 419.74		83 577.86	-158.12	-0.19
42100000 Personnel- rémunérations		3 000.00			3 000.00	
42500000 Acomptes au personnel				100.00	-100.00	NS
42820000 Provision congés à payer		36 285.51		38 070.10	-1 784.59	-4.69
43100000 Urssaf		11 512.00		11 387.00	125.00	1.10
43715000 Caisse retraite reunica		2 299.86		2 413.52	-113.66	-4.71
43720000 Apgis prévoyance		1 873.31		5 781.28	-3 907.97	-67.60
43721000 Uniprevoyance mutuelle		3 550.80			3 550.80	
43820000 Chges sociales/congés à payer		15 524.38		16 143.43	-619.05	-3.83
44550000 Tva à décaisser		3 601.00		3 647.00	-46.00	-1.26
44586100 Tva sur avoir à recevoir		400.00			400.00	
44861000 Taxe enseigne à payer				539.00	-539.00	NS
44862000 Taxe cet cvae à payer				678.00	-678.00	NS

DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

TABLEAU DE FINANCEMENT
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12
RESSOURCES DURABLES		
Résultat net comptable	9 058	-259 208
Dotations aux amortissements et provisions	86 560	300 989
Reprises sur amortissements et provisions	-3 015	-2 518
Plus ou moins-values sur cession d'actif		38 264
Subventions d'investissements virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	92 603	77 526
Prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	92 603	77 526
Cessions d'immobilisations	682	6 490
Augmentation des capitaux propres		155
Augmentation des comptes courants d'associés		377 919
Augmentation des dettes financières		
Subventions reçues		
TOTAL DES RESSOURCES	93 285	462 091
EMPLOIS FIXES		
Acquisitions d'immobilisations	1 895	561 493
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres		
Dividendes		
Remboursements des comptes courants d'associés	13 510	4 039
Remboursements des dettes financières	93 677	
TOTAL DES EMPLOIS	109 082	565 531
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL Ressource nette (+) ou emploi net (-)	-15 797	-103 441

**TABLEAU DE FINANCEMENT
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT**

	Variations N - (N-1) 31/12/2018 12	Variations (N-1) - (N-2) 31/12/2017 12
VARIATION DES ACTIFS CIRCULANTS		
Stocks et en cours	-27 048	6 398
Clients et comptes rattachés	53 118	-58 300
Autres créances	6 281	7 734
Comptes de régularisation	7 760	-385
VARIATION	40 112	-44 552
VARIATION DES PASSIFS HORS TRESORERIE		
Fournisseurs et comptes rattachés	-63 475	202 387
Autres dettes	834	-141
Comptes de régularisation		
VARIATION	-62 641	202 247
BESOIN (-) ou DEGAGEMENT (+) de l'exercice	-102 753	246 799
VARIATION TRESORERIE		
Disponibilités	-31 056	68 009
Concours bancaires courants	-87 494	75 350
VARIATION	-118 550	143 359
UTILISATION DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT Emploi net (-) ou Ressource nette (+)	15 797	103 441

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Immobilisations	893	582	972	104
Stocks et en cours	409	356	436	403
Créances	342	912	289	554
Disponibilités	45	333	76	389
Comptes de régularisation	10	008	2	247
TOTAL DE L'ACTIF	1	701 191	1	776 697
Capitaux propres (Dont résultat)	263	336	254	278
Provisions risques et charges	9	058	-259	208
			2	230
Dettes financières ****	762	823	782	516
Dettes d'exploitation ****	675	032	737	673
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	1	701 191	1	776 697

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Ventes de marchandises	5	728 451	5	953 319
Production de l'exercice		9 108		4 193
Marge commerciale	1	045 657	1	006 149
% CA Ventes de marchandises		18.25		16.90
Marge brute de production		9 108		4 193
% CA Production exercice		100.00		100.00
Marge brute globale	1	054 765	1	010 343
% CA		18.38		16.96
Valeur ajoutée	687	824	592	158
% CA		11.99		9.94
Excédent brut d'exploitation	101	387	151	601
% CA		1.77		2.54
Résultat courant	4	945	69	138
% CA		0.09		1.16
Résultat net	9	058	-259	208
% CA		0.16		-4.35

TABLEAU DE FINANCEMENT	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Capacité d'autofinancement	92	603	77	526
Total des ressources	93	285	462	091
Dont emprunts souscrits			377	919
Total des emplois	109	082	565	531
Dont investissements	1	895	561	493
Dont remboursements d'emprunts	93	677		
Variation du fonds de roulement	-15	797	-103	441
Variation des actifs circulants	40	112	-44	552
Variation des dettes d'exploitation	-62	641	202	247
Besoins (-) ou dégagement (+) de l'exercice	-102	753	246	799
Variation de la trésorerie	-118	550	143	359

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	31.47		31.76	
Crédit moyen client (en nombre de jours)	12.89		9.41	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	38.17		39.42	
Solvabilité à court terme	0.39		0.37	
Autonomie financière	0.18		0.17	

**** Retraitement des intérêts courus sur emprunts

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 22.032 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 25 045 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	25 045
Total	25 045

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	585 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	176 134		1 895
Installations générales agencements aménagements divers	496 496		
Matériel de transport	24 199		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 638		
Avances et acomptes	682		
TOTAL	704 149		1 895
Autres participations	90		
Prêts, autres immobilisations financières	21 333		
TOTAL	21 423		
TOTAL GENERAL	1 310 572		1 895

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			585 000	585 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			178 029	178 029
Installations générales agencements aménagements divers			496 496	496 496
Matériel de transport			24 199	24 199
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 638	6 638
Avances et acomptes		682		
TOTAL		682	705 362	705 362
Autres participations			90	90
Prêts, autres immobilisations financières			21 333	21 333
TOTAL			21 423	21 423
TOTAL GENERAL		682	1 311 785	1 311 785

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	59 637	21 909		81 546
Installations générales agencements aménagements divers	38 766	49 937		88 703
Matériel de transport	10 062	5 921		15 983
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 437	1 967		5 404
TOTAL	111 902	79 734		191 637
TOTAL GENERAL	111 902	79 734		191 637

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	21 909				
Instal.générales agenc.aménag.divers	49 937				
Matériel de transport	5 921				
Matériel de bureau informatique mobilier		1 967			
TOTAL	77 767	1 967			
TOTAL GENERAL	77 767	1 967			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 230		2 230		
TOTAL	2 230		2 230		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	226 566				226 566
Sur comptes clients	17 504	6 826	785		23 545
TOTAL	244 070	6 826	785		250 111
TOTAL GENERAL	246 300	6 826	3 015		250 111
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 826	3 015		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	21 333	21 333	
Clients douteux ou litigieux	28 650	28 650	
Autres créances clients	196 137	196 137	
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Impôts sur les bénéfices	45 420	45 420	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 686	23 686	
Débiteurs divers	72 164	72 164	
Charges constatées d'avance	10 008	10 008	
TOTAL	397 798	397 798	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	276 411	276 411		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	476 955	93 128	357 425	26 402
Fournisseurs et comptes rattachés	586 327	586 327		
Personnel et comptes rattachés	39 286	39 286		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 760	34 760		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 001	4 001		
Autres impôts taxes et assimilés	5 373	5 373		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 592	1 592		
Groupe et associés	12 671	12 671		
Autres dettes	479	479		
TOTAL	1 437 855	1 054 027	357 425	26 402
Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	153 677			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Créations parts sociales	10.0000	22 970			22 970

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Achat du fonds à GENEDIS	585 000			585 000	
Total	585 000			585 000	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

L'inventaire physique des stocks et leur évaluation ont été effectués en dehors de la présence du cabinet comptable qui a établis les comptes annuels.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 486
Emprunts et dettes financières diverses	728
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 620
Dettes fiscales et sociales	57 183
Autres dettes	289
Total	206 306

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 008
Total	10 008

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	21 323
Total (1)	21 323

Engagements reçus

BNP : Nantissement 5ème rang, pari-passu avec le Crédit Mutuel. Emprunt 360 ke. reste dû au 31/12	269 270
CREDIT Mutuel : Nantissement 5ème rang pari-passu avec la BNP. Emprunt initial de 240 ke. Reste dû au 31/12	198 183
Total	467 453

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Le calcul de l'indemnité de fin de carrière au 31/12/2018 est estimé à 21.323 selon les critères suivants :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié entre 65 et 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne : 1%
- turn over faible
- taux d'actualisation : 1.30%
- taux de charges patronales : 38%
- table de mortalité : INSEE 2018

Le groupe carrefour a cotisé auprès d'une assurance pour le magasin de GRANVILLE.

Le montant capitalisé par l'assurance à ce titre est de 10.396 euros à fin décembre 2014

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL AJC DISTRIBUTION			140 impasse Sophie Germain ZA La Lande de Pucy 50380 ST PAIR SUR MER		
SIRET	5	2	7	8	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Commerce de gros de produits alimentaires			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	7 491
Bénéfice imposable à 15%					
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
FIDORG NORMANDIE 63 Boulevard Mauger 14800 DEAUVILLE Tél: 02 31 14 62 00					
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	16/05/2019	Lieu: GRANVILLE
			Qualité et nom du signataire:		Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		AVRIN FRANCK

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																			
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)															c														
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d														
Montant des distributions															e														
autres que celles visées en (a),															f														
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)															g														
															h														
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)															i														
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j														
Montant des revenus répartis (5)															Total (a à h)														
I										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants					Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																						
					Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement à été effectué.		Montant des sommes versées :																				
									à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les																
1					2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5		Rembour-sements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-sements. 8												
LJCA 30 RUE DE LILLE					17 000		2018		28 000																				
50300 AVRANCHES																													
SELIMA Route de Paris																													
Z.I. 14127 MONDEVILLE CEDEX					5 970																								
J										DIVERS																			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																													
K										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																			
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%																			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																			
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice																			
										MVLT restant à reporter																			

Désignation de l'entreprise :SARL AJC DISTRIBUTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise140 impasse Sophie Germain50380 ST PAIR SUR MERDurée de l'exercice précédent*12

Número SIRET*52782376900023Néant☐*

				Exercice N clos le, 31122018		N-1 31122017			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH	585 000	AI	226 566	358 434		358 434	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	178 029	AS	81 546	96 482		116 497	
	Autres immobilisations corporelles	AT	527 334	AU	110 090	417 243		475 068	
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY				682	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	90	CV		90		90	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	21 333	BI		21 333		21 333	
TOTAL (II)		BJ	1 311 785	BK	418 203	893 582		972 104	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT	409 356	BU		409 356		436 403	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	224 787	BY	23 545	201 242		154 165	
	Autres créances (3)	BZ	141 670	CA		141 670		135 389	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	45 333	CG		45 333		76 389	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 008	CI		10 008		2 247	
	TOTAL (III)	CJ	831 153	CK	23 545	807 608		804 593	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 142 939	1A	441 748	1 701 191		1 776 697	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	21 333	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des évaluations concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2023

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2.2.9....7.0.0.....)		DA	229 700	229 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	22 970	22 970
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	)	DG		
	Report à nouveau		DH	1 608	260 816
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	9 058	(259 208)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	263 336	254 278
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		2 230
	TOTAL (III)		DR		2 230
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	753 366	758 427
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	)	DV	12 671	26 181
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	586 327	651 393
	Dettes fiscales et sociales		DY	83 420	83 578
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	1 592	
	Autres dettes		EA	479	609
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	1 437 855	1 520 189
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 701 191	1 776 697
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C		
			1D		
			1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 054 027	1 043 234
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	273 925	186 430

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 728 451	FB		FC	5 728 451	5 953 319			
	Production vendue biens* services*	FD	539	FE		FF	539	1 245			
		FG	8 568	FH		FI	8 568	2 948			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 737 559	FK		FL	5 737 559	5 957 512			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	1 567	140 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 015	4 837			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 263	385			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 744 403	6 102 734		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 655 746	4 953 568		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	27 048	(6 398)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	366 941	418 185		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	21 077	21 235		
	Salaires et traitements*						FY	429 036	436 925		
	Charges sociales (10)						FZ	137 890	122 397		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	79 734	66 224		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	6 826	5 968	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		2 230	
	Autres charges (12)						GE	3 083	3 069		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 727 381	6 023 403		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	17 022	79 331		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	12 077	10 193		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	12 077	10 193		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 077)	(10 193)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 945	69 138			

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	183		11 784	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	682		6 490	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	865		18 274	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 459		86 539	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	682		44 754	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			226 566	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	3 142		357 860	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(2 276)		(339 586)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(6 389)		(11 240)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 745 269		6 121 008	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 736 211		6 380 216	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	9 058		(259 208)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP				
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1			2 318	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	357		320	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6			obligatoires	A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Cf état annexe										3 141		865	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

31/12/2018

FIDORG NORMANDIE

Désignation de l'entreprise :SARL AJC DISTRIBUTION

Néant

*

CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II					KD	585 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		]KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		]KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		]KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		]KS	176 134	KT		KU	1 895
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	496 496	KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	24 199	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 638	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK	682	LL		LM		
	TOTAL III					LN	704 149	LO		LP	1 895	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	90	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	21 333	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	21 423	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 310 572	ØH		ØJ	1 895		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développementTOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporellesTOTAL II		IO		LV		LW	585 000	IX	585 000	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	178 029	ML	178 029
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	496 496	MO	496 496	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	24 199	MR	24 199	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 638	MU	6 638	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND	682	NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	682	NH	705 362	NI	705 362	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX		ØY	90	ØZ	90
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	21 333	2G	21 333		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	21 423	2H	21 423		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	682	ØL	1 311 785	ØM	1 311 785		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.

FIDORG NORMANDIE

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
	Autres immobilisations incorporelles	PE		PF		PG		PH	
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	59 637	QA	21 909	QB		QC	81 546
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	38 766	QE	49 937	QF		QG	88 703
immobilisations	Matériel de transport	QH	10 062	QI	5 921	QJ		QK	15 983
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 437	QM	1 967	QN		QO	5 404
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	111 902	QV	79 734	QW		QX	191 637
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	111 902	ØP	79 734	ØQ		ØR	191 637

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
Autres immobilisations corporelles	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	2 230	5W		5X	2 230	5Y	
	TOTAL II	5Z	2 230	TV		TW	2 230	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	226 566	6B		6C	6D	226 566
		- corporelles	6E		6F		6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4	O5	
		- titres de participation	9U		9V		9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6		O7		O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	17 504	6U	6 826	6V	785	6W	23 545
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	244 070	TY	6 826	TZ	785	UA	250 111
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	246 300	UB	6 826	UC	3 015	UD	250 111
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	6 826	UF	3 015		
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION

31/12/2018

[illegible]

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Page 35

Désignation de l'entreprise :SARL AJC DISTRIBUTION

Néant

*

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENVOS

(1)

Montant - Prêts accordés en cours d'exercice
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

UL

UP

UT

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

1

2

3

UM

UR

UV

UN

US

UW

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

A 1 an au plus

A plus d'1 an et 5 ans au plus

A plus de 5 ans

Emprunts obligataires convertibles (1)

Autres emprunts obligataires (1)

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

Fournisseurs et comptes rattachés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Groupe et associés (2)

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

Produits constatés d'avance

TOTAUX

RENVOS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

7Y

7Z

VG

VH

8A

8B

8C

8D

8E

VW

VX

VQ

8J

VI

8K

ZZ

8L

VY

VJ

VK

VZ

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

1

2

3

4

1 437 855

1 054 027

357 425

26 402

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

En Euros.

FIDORG NORMANDIE

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8														
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE																
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :		WA	9 058								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE								WB									
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG								XE									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				)													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						XW		1 224									
	Amendes et pénalités		WJ		1 224		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ								XY									
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*																				I7	(6 389)				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																				K7					
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7										I8								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)														ZN							
					- imposées au taux de 0 %														WN							
						- Plus-values nettes à court terme														WO						
						- Plus-values soumises au régime des fusions														XR						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)																								WQ	10 648	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW								Y1								
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								Y3								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																								WR	14 541	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																								WS		
																				TOTAL I				WT		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE																
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *																								WU		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)																								WV		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)														WH							
					- imposées aux taux de 0 %														WP							
					- imposées aux taux de 19 %														WW							
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures														XB							
					- imputées sur les déficits antérieurs														I6							
						Autres plus-values imposées au taux de 19 %														WZ						
						Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														XA						
						Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations										2A						ZY				
						Produit net des actions et parts d'intérêts :																XD				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.																				XF					
	Majoration d'amortissement *																									
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5											
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3				Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA											
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F				Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC											
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP										PC												
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)																								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)				Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI						XG	22 032							
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II														XH	22 032	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI												XJ	7 491							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				déficit (II moins I)		ZL												XL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																		XO	7 491							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN																				

31/12/2018

FIDORG NORMANDIE

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AJC DISTRIBUTION</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	282 931
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	282 931
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	7 491
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	290 422
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice				ZT	51 810
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	260	816	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
							- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(259)	208)		Dividendes		ZE				
						Autres répartitions		ZF				
	Prélèvements sur les réserves	OE				Report à nouveau		ZG	1 608			
TOTAL I			OF	1 608	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II	ZH	1 608		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N :										Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	102	949	XQ	102 949	111 980		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	382	148		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	124 989	129 524		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	138 621	176 533		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	366 941	418 185		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	15 392	16 027		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			9Z	5 685	5 208		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	21 077	21 235		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	540 807	608 035		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	506 922	576 708		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*							OB	367 200			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL	
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO	
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	ACOMPTEMACHINE A	682			682
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	682						
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)								
		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)				

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

trique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

FIDORG NORMANDIE

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AJC DISTRIBUTION				Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :				YP	14			
dont apprentis				YF				
dont handicapés				YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	5 737 559			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT				
TOTAL 1				OX	5 737 559			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	2 263			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE				
Subventions d'exploitation reçues				OF	1 567			
Variation positive des stocks				OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	183			
TOTAL 2				OM	4 013			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats				ON	4 655 746			
Variation négative des stocks				OQ	27 048			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	267 321			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	3 083			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY				
TOTAL 3				OJ	4 953 198			
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		OG	788 374	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	788 374			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)			GX	5 737 559	Effectifs au sens de la CVAE *		EY	14
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	5 737 559			
Période de référence			GY	01/01/2018	GZ		31/12/2018	
Date de cessation				HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 2 7 8 2 3 7 6 9 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AJC DISTRIBUTION

ADRESSE (voie) 140 impasse Sophie Germain ZA La Lande de Pucy

CODE POSTAL 50380 VILLE ST PAIR SUR MER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 22 970

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination LJCA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 74.01 Nb de parts ou actions 17 000

Adresse : N° 30 Voie RUE DE LILLE

Code postal 50300 Commune AVRANCHES Pays

Forme juridique SAS Dénomination SELIMA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 25.99 Nb de parts ou actions 5 970

Adresse : N° Voie Route de Paris

Code postal 14127 Commune MONDEVILLE CEDEX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL AJC DISTRIBUTION du 01012018

Adresse 140 impasse Sophie Germain ZA La Lande de Pucy 50380 ST PAIR SUR MER au 31122018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶	
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 AVRIN Franck GERANT	
2 MACRI NATHALIE RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	ALLEE DE LA TREAUVILLAISE 50400 GRANVILLE
3 ROUSVAL Vanessa RESPONSABLE DE POLE	12 RESIDENCE JEAN MOULIN 50350 DONVILLE LES BAINS
4 DANIEL Alain RESPONSABLE DE POLE	14 RUE DE HEREL 50400 GRANVILLE
5 PICHARD Nathalie EQUIPIERE GEST COMMERCIALE	30 ROUTE DES HAUTS VENTS 50290 BRICQUEVILLE SUR MER
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 35 000				35 000				35 000
2 31 889				31 889				31 889
3 32 457				32 457				32 457
4 34 437				34 437				34 437
5 44 654				44 654				44 654
6								
7								
8								
9								
10								
** 178 437				178 437				178 437

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	3 935
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	8 393
Total	12 328

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice 2018 (total col.9 + total col.10) ❺	190 765	- de l'exercice 2018 ❺	(7 491)
- de l'exercice précédent ❺	163 658	- de l'exercice précédent ❺	(244 667)

Nom et qualité du signataire	AVRIN FRANCK Gérant	A GRANVILLE	le 16/05/2019
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

AJC DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée au capital de 229.700 euros

Siège social : Z.A. La Lande de Pucy

140 Impasse Sophie Germain

50380 Saint-Pair sur Mer

527 823 769 RCS Coutances

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2019

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous invitons par conséquent à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rectification d'une erreur matérielle figurant au procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 25 juin 2018 suite à une erreur contenue dans les comptes clos le 31 décembre 2017,
- Lecture du rapport de gestion du gérant,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce.

Ceci étant précisé, nous vous exposons ce qui suit :

1. RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE DANS LE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 25 JUIN 2018 SUITE A UNE ERREUR CONTENUE DANS LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Il vous sera demandé de prendre acte d'une erreur contenue dans les comptes clos le 31 décembre 2017 de la Société et de procéder à la correction de l'erreur matérielle en découlant dans le procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 25 juin 2018 et plus précisément à la deuxième résolution.

En effet, les comptes clos le 31 décembre 2017, approuvés par l'assemblée générale des associés en date du 25 juin 2018, faisaient à tort apparaître une perte de (239.469) € alors qu'elle était en fait de (259.208) €. La perte erronée de (239.469) € avait été affectée au report à nouveau.

Il vous sera par conséquent demandé de modifier la deuxième résolution de l'assemblée générale des associés du 25 juin 2018 dans les termes suivants :

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de (259.208) euros de la manière suivante :

Soit	(259.208) €
En totalité au compte "Report à nouveau" qui de	260.816 €
Est ainsi ramené à	1.608 €

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois exercices précédents. »

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1 Faits marquants

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 5.737.559 euros et enregistré un bénéfice de 9.058 euros.

Aucun des litiges commerciaux avec GENEDIS et CSF n'a été résolu au cours de l'année 2018, la poursuite de la rationalisation des assortiments par le Groupe Carrefour avec notamment la suppression de la marque incontournable « GRAND JURY » pour notre clientèle revendeur, la forte dégradation du taux de service ont pesé sur l'orientation de l'activité sans que l'effet particulièrement favorable de la météo sur la haute saison 2018 inverse cette tendance.

La suppression confirmée des ristournes « concept » et « livraisons » pose question, l'absence de visibilité sur les coopérations commerciales dû par GENEDIS ainsi que l'absence d'une grille d'indemnités des ruptures occasionnées par CSF France qui ont avoisinées les 15% sur l'ensemble de l'année participent également à ces doutes (il est rappelle que cela donne lieu à des facturations de compensations de la part d'AJC distribution).

2.2 Evolution prévisible et perspective d'avenir

Nous poursuivrons le réajustement des assortiments au profit d'une offre CHR compétitive permanente (EDLP) qui permette de répondre aux besoins croissant de services exigés par nos clients

- la mise à disposition de produits « en juste à temps » avec une organisation de l'approvisionnement en amont très réactif.
- une offre de produits locaux renforcée
- un assortiment large et profond rapidement disponible auprès de fournisseurs directs avec des délais de règlement supérieur de 10 à 30 jours de ceux offerts par CSF France.
- une réduction des charges et des investissements non indispensables et/ou non engagés.

L'objectif étant de recouvrer en 2019 un niveau d'EBE, une CAF et une trésorerie plus conforme à la taille du bilan de la SARL AJC Distribution.

Un appel au renforcement des comptes courants d'actionnaire n'est pas exclu en septembre si les discussions autour des litiges en cours et/ou une saison estivale en retrait devait provoquer un risque de dépassement des autorisations de découvert auprès du pool bancaire Crédit Mutuel/BNP Paribas cet automne et hiver 2019/2020.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société ne possède pas de filiales et ne détient aucune participation.

4.1 Prise de participations ou prise de contrôle

Néant.

4.2 Parts d'autocontrôle

Néant.

4.3 Régularisation des participations croisées

Néant.

5. PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 ET AFFECTATION DES RESULTATS COMPTABLES DE LA SOCIETE

5.1 Présentation des comptes annuels

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits d'exploitation se sont élevés à 5.744.403 euros (contre 6.102.734 euros au cours de l'exercice précédent), comprenant un chiffre d'affaires de 5.737.559 euros (contre 5.957.512 euros au cours de l'exercice précédent).

Concomitamment, les charges d'exploitation se sont élevées à 5.727.381 euros (contre 6.023.403 euros au cours de l'exercice précédent).

Après prise en compte :

- du résultat financier s'élevant à (12.077) euros (contre (10.193) euros au cours de l'exercice précédent),

- d'un résultat exceptionnel s'élevant à (2.276) euros (contre (339.586) euros au cours de l'exercice précédent),

- de l'impôt sur les sociétés de (6.389) euros (contre (11.240) euros pour l'exercice précédent),

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice net comptable de 9.058 euros contre une perte de (259.208) euros pour l'exercice précédent.

5.2 Communication des frais généraux et des charges déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39.4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ne comprennent aucune charge et dépense somptuaires, ni amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39.4 du Code général des impôts.

5.3 Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) exercices précédents.

5.4 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 9.058 euros.

Par ailleurs, nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit un bénéfice de 9.058 euros de la manière suivante :

Soit 9.058 €

En totalité au compte "Report à nouveau" qui de 1.608 €

Serait ainsi porté à 10.666 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 263.336 euros pour un capital social de 229.700 euros.

6. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous indiquons que le gérant a été nommé pour une durée illimitée lors de la constitution de la Société.

Nous vous invitons, après la lecture du rapport de gestion et du rapport spécial du gérant, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le gérant



Franck Arin

AJC DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée au capital de 229.700 euros

Siège social : Z.A. La Lande de Pucy

140 Impasse Sophie Germain

50380 Saint-Pair sur Mer

527 823 769 RCS Coutances

(la « Société »)

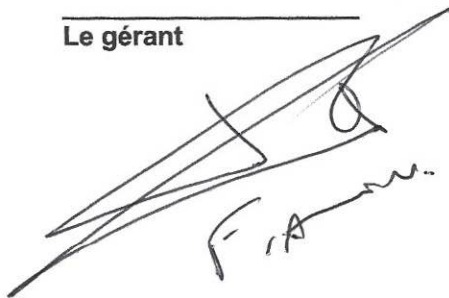
**RAPPORT SPECIAL DU GERANT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2019**

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous précisons conformément à l'article L. 223-19 du Code de commerce que la convention suivante a été conclue au cours de l'exercice écoulé :

- Bail commercial signé en date du 25 avril 2017 entre la Société et la société FLCJA, société civile immobilière au capital de 1.000 euros, ayant son siège social sis 30 rue de Lille, 50300 Avranches, immatriculée sous le numéro 819 385 758 RCS Coutances, dont Monsieur AVRIN est également gérant, à effet au 5 janvier 2017, pour un loyer initial annuel de 84.000 euros, hors taxes. Le loyer annuel pour 2018 est de 86.000 euros, hors taxes.

Le gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. AVRIN', is written over a horizontal line. The signature is stylized and slanted.

AJC DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée au capital de 229.700 euros
Siège social : Z.A. La Lande de Pucy
140 Impasse Sophie Germain
50380 Saint-Pair sur Mer
527 823 769 RCS Coutances

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-quatre juin,
A quinze heures,

Les associés de la Société se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du gérant.

Etaient présents :

• SELIMA , société par actions simplifiée au capital de 31.040.000 euros, dont le siège social est situé ZI Route de Paris, 14.120 Mondeville, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 411 495 369, représentée par Monsieur Auguste TOUKO, propriétaire de	5.970 parts sociales
• LCJA , société à responsabilité limitée au capital de 177.500 euros, dont le siège social est situé 30, rue de Lille, 50300 Avranches, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 527 541 999, représentée par son gérant, Monsieur Franck Avrin, propriétaire de.....	17.000 parts sociales
Total.....	22.970 parts sociales

Les sociétés SELIMA et LCJA étant les seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital social, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franck Avrin, représentant légal de la société LCJA, associé possédant le plus grand nombre de parts et ayant accepté la présidence de la présente assemblée (le « **Président** »).

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rectification d'une erreur matérielle figurant au procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 25 juin 2018 suite à une erreur contenue dans les comptes clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,
- Lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou mis à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions, ce dont les associés lui donnent acte.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- le rapport de gestion du gérant ;
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce ;
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- le texte des projets de résolutions soumis aux associés ;
- les statuts à jour de la Société.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, après lecture de ces différents documents, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- *(Rectification d'une erreur matérielle figurant au procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 25 juin 2018 suite à une erreur contenue dans les comptes clos le 31 décembre 2017)*

*

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, prend acte de l'erreur contenue dans les comptes clos le 31 décembre 2017, tels qu'approuvés par l'assemblée générale des associés en date du 25 juin 2018, relative au montant de la perte dégagée par ledit exercice et décide, en tant que de besoin, de corriger l'erreur matérielle figurant à la deuxième résolution dudit procès-verbal qui sera dorénavant rédigée ainsi qu'il suit :

« L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte de (259.208) euros de la manière suivante :

Soit	(259.208) €
En totalité au compte "Report à nouveau" qui de	260.816 €
Est ainsi ramené à	1.608 €

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois exercices précédents. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité, 17000 voix ayant voté pour, et 5970 s'étant abstenues

*

(Lecture du rapport de gestion du gérant)

*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve ce rapport, l'inventaire et les comptes annuels dudit

exercice, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39.4 du Code général des impôts, l'assemblée générale constate que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ne comprennent aucune charge et dépense somptuaires, ni amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité, 17000 voix ayant voté pour, et 5970 s'étant abstenues

*

(Affectation du résultat)

*

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 9.058 euros de la manière suivante :

Soit	9.058 €
En totalité au compte "Report à nouveau" qui de	1.608 €
Est ainsi porté à	10.666 €

Conformément à la loi, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité, 17000 voix ayant voté pour, et 5970 s'étant abstenues

*

(Lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce)

*

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce, approuve la convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce qui y est mentionnée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés autorisés à voter, soit 5.970 voix, étant précisé que le quorum a été recalculé sur la base de 5.970 parts sociales ayant droit de vote (la société LCJA, représentée par son gérant, Monsieur Franck Avrin, n'a pas pris part au vote et ses parts sociales, sont exclues du calcul du quorum).

*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

LCJA Par : Monsieur Franck Avrin Associé	SELIMA Par : Monsieur Auguste TOUKO Associé
Monsieur Franck Avrin Gérant	

h

4
AF
RA



Z.I. route de Paris – BP 17
14127 MONDEVILLE Cedex

Tél. 02.31.70.60.00 – Télécopie : 02.31.70.60.36

POUVOIR

N/Réf. : 6882/DL/SELIMA 19 278

La soussignée,

Madame **Carine ZIMOLONG**, domiciliée à MONDEVILLE (14120) Z.I. route de Paris,

Agissant au nom de la Société **SELIMA**, Société par Actions Simplifiée au capital de 31.040.000 €, dont le siège est à MONDEVILLE (14120) Z.I. route de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 411.495.369,

En vertu des pouvoirs qui lui ont été consentis Monsieur Edouard de CHAVAGNAC, Président de Sociétés, domicilié à MASSY (91300) 93 avenue de Paris, suivant acte sous seing privé en date du 03 avril 2019,

Dans laquelle procuration Monsieur Edouard de CHAVAGNAC a lui-même agi, au nom et pour le compte de la Société **PROFIDIS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 15.250.000 €, dont le siège est à MONDEVILLE (14120) Z.I. route de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 323.514.406,

En qualité de Président de ladite société, fonction à laquelle il a été nommé suivant décision de l'associé unique en date du 31 octobre 2018,

Ladite société PROFIDIS elle-même Présidente de la société SELIMA, fonction à laquelle elle a été nommée suivant l'assemblée générale mixte du 2 janvier 2001,

Propriétaire de **5.790** parts sociales de la Société **AJC DISTRIBUTION**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 229.700 € dont le siège social est à SAINT PAIR SUR MER (50380) Z.A. La Lande de Pucy – 140 Impasse Sophie Germain, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **COUTANCES** sous le numéro **527.823.769**

Laquelle a, par ces présentes, constitué pour son mandataire :

- Monsieur **Auguste TOUKO**,
domicilié à MONDEVILLE (14120) ZI Route de Paris,

Auquel elle donne pouvoir à l'effet de, au nom et pour le compte de la Société SELIMA,

la représenter à l'**Assemblée Générale ordinaire annuelle** qui se tiendra le **24 juin 2019** à **15 heures**, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

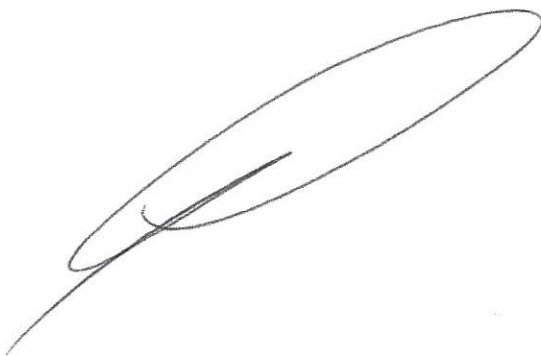
- Rectification d'une erreur matérielle figurant au procès verbal de l'assemblée générale des associés en date du 25 juin 2018 suite à une erreur contenue dans les comptes clos le 31 décembre 2017,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat,
- Lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L.223-19 et suivants du code de commerce.

En conséquence :

- Assister à ladite Assemblée,
- Émarger la feuille de présence, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions portées à l'ordre du jour,
- Signer tous procès-verbaux et toutes pièces,
- Substituer et généralement faire tout le nécessaire.

**Fait à MONDEVILLE
le 21 juin 2019**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping oval shape with a diagonal line through it, followed by a short horizontal stroke.

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

[] par son représentant légal (Qualité et identité)

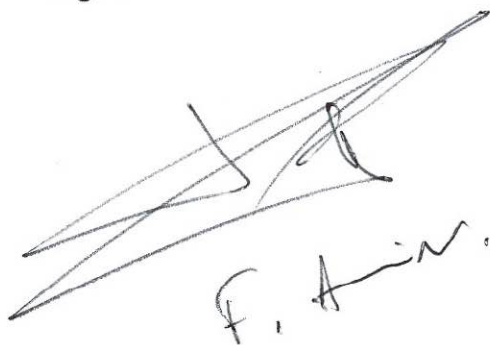
[] par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: AVRIN
prénom: Franch
adresse ou dénomination: 30 Rue de Lille 50300 Arras
adresse du siège: 140 impasse Sophie Germain 2A route de
Pacy 50380 SAINT OMER SUR MER.
numéro unique d'identification- (Siren): 527 823 769

Signature



F. Avrin